

A une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Bedford, tenue à l'Hôtel-de-Ville de Bedford, le 7 avril 2009, à 19h30, à laquelle étaient présents son Honneur le maire Claude Dubois, et les conseillers Katherine Greenwood, Luc Gnocchini, Madeleine Fortin, Tommy Gladu et Mona Beaulac, tous membres dudit conseil et formant quorum sous la présidence du maire Claude Dubois.

Le directeur général, Yvon Labonté, et l'adjointe administrative, Roxanne Brault, sont également présents à la dite séance.

09-04-68  
Minutes du  
3 mars 2009

Proposé par le conseiller Katherine Greenwood  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil adopte les minutes de la séance ordinaire du 3 mars 2009.

ADOPTÉ

09-04-69  
Minutes du  
11 mars 2009

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil adopte les minutes de la séance extraordinaire du 11 mars 2009.

ADOPTÉ

09-04-70  
Adoption du  
règlement  
686-01

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que ce conseil adopte le règlement numéro 686-01 intitulé : « Règlement décrétant un emprunt pour pourvoir au paiement des indemnités d'expropriation suite aux décisions du Tribunal administratif du Québec numéro 2009 QCTAQ 02603 et 2009 QCTAQ 02108 ».

ADOPTÉ

09-04-71  
Adoption du  
projet de  
règlement  
622-09-01

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil adopte le projet de règlement numéro 622-09-01 intitulé : « Projet de règlement sur la rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil municipal ».

## ADOPTÉ

09-04-72  
Abrogation de  
la résolution  
09-03-66

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que ce conseil abroge la résolution 09-03-66.

## ADOPTÉ

09-04-73  
Remb. des  
sommes dues  
au fonds de  
roulement

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise le remboursement des sommes dues au fonds de roulement en 2009 selon l'échéancier prévu.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

## ADOPTÉ

09-04-74  
Entente avec  
Comm. scol.  
Val-des-Cerfs  
pour services  
aux sinistrés

ATTENDU QUE la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et la Ville de Bedford ont déjà une entente de services aux sinistrés en situation d'urgence ;

ATTENDU QUE la Commission scolaire du Val-des-Cerfs a manifesté son intention de renouveler cette entente selon un protocole cadre et d'offrir sa collaboration en cas de sinistre ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt des citoyens de la Ville de Bedford de pouvoir utiliser les locaux de la Commission scolaire en cas de sinistre ;

Proposé par le conseiller Mona Beaulac  
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que ce conseil mandate le directeur général à négocier les modalités particulières d'entente avec la Commission scolaire du Val-des-Cerfs et autorise le maire et le directeur général à signer le protocole d'entente entre la Commissions scolaire du Val-des-Cerfs et la Ville de Bedford.

## ADOPTÉ

09-04-75  
Signature  
entente avec  
École nationale

Proposé par le conseiller Katherine Greenwood  
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

des pompiers – R. Gilman      Que ce conseil autorise le directeur des incendies, Monsieur Ralph Gilman, à signer et à reconduire, pour et au nom de la Ville de Bedford, avec l'École nationale des pompiers du Québec, un protocole d'entente pour que soient dispensés les programmes de formation.

ADOPTÉ

La conseillère Mona Beaulac se retire des débats alléguant un conflit d'intérêt.

09-04-76

Vente de boissons alcoolisées – événements de la SAM

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini

Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que ce conseil approuve les demandes de vente de boissons alcoolisées par la Société d'Agriculture de Missisquoi pour les dates et événements suivants :

- Conférence de presse (5 à 7), mercredi le 8 juillet 2009 ;
- Souper au porc braisé, dimanche le 12 juillet 2009 ;
- Foire agricole, du 13 au 16 août 2009 ;
- Auto-Fest, dimanche le 6 septembre 2009.

ADOPTÉ

09-04-77

Utilisation Centre Perron pour vente de boissons alcoolisées – événements de la SAM

Proposé par le conseiller Tommy Gladu

Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise la Société d'Agriculture de Missisquoi à utiliser le Centre communautaire Georges-Perron pour servir ou vendre des boissons alcoolisées pour les dates et événements suivants :

- Conférence de presse (5 à 7), mercredi le 8 juillet 2009 ;
- Souper au porc braisé, dimanche le 12 juillet 2009.

ADOPTÉ

09-04-78

Autorisation pour parade annuelle – foire agricole de la SAM

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin

Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que ce conseil autorise la Société d'Agriculture de Missisquoi à procéder à la parade annuelle de la foire agricole le jeudi soir, 13 août 2009, sur les rues Rivière, Victoria nord, de l'Église, du Pont, Principale, Rocheleau et Marziali;

Que le stationnement sera totalement prohibé sur les deux (2) côtés de la rue Principale pendant la tenue de cette parade et que les mesures soient prises à cet effet.

ADOPTÉ

La conseillère Mona Beaulac reprend son siège.

09-04-79  
Inscription

divers tournois  
de golf

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise l'inscription de deux quatuors pour le tournoi de golf de la Ville de Bedford ;

Que ce conseil autorise l'inscription d'un nombre de joueurs de golf équivalent au nombre de participants inscrits des autres villes au tournoi de la Ville de Bedford et ce, pour les tournois de la Ville de Cowansville, de la Ville de Farnham, de la Ville de Dunham et de la Ville de Saint-Césaire ;

Que ce conseil autorise l'inscription de quatuors pour les tournois de golf de la compagnie Bonduelle et du tournoi Éric Jones.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

09-04-80  
Contribution  
monétaire –  
Tournée des 20  
– édition 2009

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil contribue à la réussite de la Tournée des 20 en 2009 via une commandite de 200.00\$.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Le conseil municipal accuse réception des états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Bedford au 31 décembre 2007.

09-04-81  
Adoption  
premier projet  
de règlement  
503-91-1

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Madeleine Fortin

Que ce conseil adopte le premier projet de règlement numéro 503-91-1 intitulé : « Premier projet de règlement modifiant le règlement 503-91

concernant la construction dans la Ville de Bedford ».

ADOPTÉ

09-04-82

Demande au  
MTQ – voie  
d'accélération  
pour sécurité –  
Rte 202 –  
Chemin de la  
Carrière

ATTENDU QUE le conseil municipal de Stanbridge-Station demandait récemment au Ministère des Transports du Québec, pour une deuxième fois, d'évaluer la pertinence de doter l'intersection Rte 202 – Chemin de la Carrière d'une voie d'accélération afin de rendre cette portion de voie publique plus sécuritaire ;

ATTENDU QUE cette demande était justifiée par une augmentation constante du flot de circulation lourde généré par les activités de la Carrière Graymont ;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec, dans une correspondance du 27 janvier dernier, rejetait cette demande, « *le taux d'accidents survenus entre 2002 et 2006 étant en-dessous du taux critique, et la distance de visibilité à l'arrêt pour les usagers de la Rte 202 respectant les normes routières en vigueur* », selon l'évaluation du ministère ;

ATTENDU QUE la firme Graymont, en vertu d'une entente contractuelle, est devenue le fournisseur du matériel de remblai de l'entrepreneur ayant obtenu le contrat pour la construction de l'autoroute 35 ;

ATTENDU QUE le tonnage métrique requis pour la première portion du contrat s'élève à 400,000 tonnes et que le transport s'effectuera en avril et novembre 2009 ;

ATTENDU QUE ce volume, ajouté aux activités habituelles de la carrière, représente une circulation quotidienne de plus de 900 véhicules lourds empruntant l'intersection Rte 202 et Chemin de la Carrière ;

ATTENDU QUE la circulation des véhicules lourds effectuant le transport du matériel de remblai se concentrera le jour ;

ATTENDU QUE le projet de construction de l'autoroute 35 est d'une durée de quatre ans ;

ATTENDU QUE l'augmentation très importante du volume de véhicules lourds augmentera de façon tout aussi importante les risques d'accidents ;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec est responsable de la circulation sur les routes provinciales ;

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin  
Appuyé par le conseiller Mona Beulac

Que ce conseil demande, par la présente, au Ministère des Transports du Québec de réviser sa récente décision et d'entreprendre de façon accélérée la planification et la réalisation des travaux requis afin d'augmenter la sécurité à

cette intersection.

ADOPTÉ

09-04-83  
Demande au  
MTQ –

ATTENDU QUE le Ministère des Transports du Québec permet d'émettre une permission de voirie annuelle pour les interventions sur les réseaux d'égouts et d'aqueducs situés sur les routes relevant du Ministère ;

permission de  
voirie annuelle  
– réseaux  
d'égouts et  
d'aqueducs

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Katherine Greenwood

Que la Ville de Bedford se porte garante du fait qu'elle pourrait, en cours d'année, effectuer des travaux sur les routes de juridiction provinciale pour la remise en état des éléments composant la route, pour reconstruire ces routes selon les normes du Ministère des Transports du Québec et les autres exigences particulières apparaissant dans le permis d'intervention, pour un montant estimé ne dépassant pas 10,000.00\$ ;

Que Messieurs Paul Boulay et Yvon Labonté sont autorisés à signer les permis;

Que cette résolution est valide jusqu'au 5 mars 2010.

ADOPTÉ

09-04-84  
Paiement de  
facture à RBI –  
travaux Hôtel  
de Ville

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que ce conseil autorise le paiement de la facture 950633 à la firme RBI Experts-conseils au montant de 5,079.38\$, taxes incluses, pour les services rendus dans le dossier des travaux à l'Hôtel de Ville de Bedford.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

09-04-85  
Paiement de  
facture à G.  
Carazzato –  
travaux Hôtel  
de Ville

Proposé par le conseiller Luc Gnocchini  
Appuyé par le conseiller Tommy Gladu

Que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 11332 à la firme G. Carazzato, architectes, au montant de 7,734.11\$, taxes incluses, pour les

services rendus dans le dossier des travaux à l'Hôtel de Ville de Bedford.

ADOPTÉ

09-04-86  
Demande  
d'identification  
Ville de  
Bedford –  
panneaux  
indicateurs –  
route 35

CONSIDÉRANT QUE le port douanier de Philipsburg est le 2<sup>e</sup> poste d'entrée le plus achalandé en provenance des États-Unis au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle route 35 permettra très peu d'accessibilité ;

CONSIDÉRANT QUE l'essor économique d'une région est tributaire de sa visibilité ;

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin  
Appuyé par le conseiller Mona Beaulac

Que la Ville de Bedford demande au Ministère des Transports du Québec d'identifier la Ville de Bedford sur les panneaux indicateurs à être installés sur la nouvelle route 35 aux sorties immédiates croisant la route 202.

ADOPTÉ

09-04-87  
Comptes  
mensuels

Proposé par le conseiller Madeleine Fortin  
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que ce conseil autorise le paiement des comptes mensuels totalisant la somme de 125,321.44\$ mentionnés sur la liste présentée aux membres du conseil de la Ville de Bedford le 7 avril 2009.

« Je, directeur-général de la Ville de Bedford, certifie que les crédits budgétaires sont suffisants aux fins de la présente dépense ».

ADOPTÉ

Proposé par le conseiller Tommy Gladu  
Appuyé par le conseiller Luc Gnocchini

Que la séance soit levée à 20h35.

ADOPTÉ

---

Maire

---

Directeur général